DECLARATION CEN 27 JUIN 2018

Le SNALC et le SNE ne peuvent que se réjouir de la décision prise par les parents de Saint-Denis pour l'organisation de la prochaine rentrée. Plus de 80% d'entre eux ont voté en faveur de la semaine de 4 jours, plus de 70% à Sainte-Rose. Ces chiffres sont sans équivoque. Après avoir essayé avec zèle de démontrer l'intérêt des 5 jours, la pratique et le vécu de ces rythmes ont démontré leur caractère néfaste. Nous l'avions expliqué, nous avions décrit les conséquences sur la scolarité des petits, prévu l'absentéisme du samedi et la fatigue d'une semaine plus longue et sans pause le mercredi pour les plus jeunes. Mais le passage en force dans cette affaire a été de mise depuis le début. Notre position a toujours été cohérente, en ne signant pas en 2010 l'appel de Bobigny et en militant contre la semaine de 5 jours sous le précédent gouvernement.

L'Ecole à La Réunion est un sujet sensible et cela s'entend dans la mesure où la population est jeune, le chômage très élevé et les ressources pas assez développées. S'ajoutent la pression démographique et son corolaire, le traitement des déchets, la pollution, l'asphyxie des déplacements, le déséquilibre entre les zones de population et de dynamisme économique inégal, l'hyper concentration des organes décisionnels dans le chef lieu et l'étouffement à ses accès. Nous devons non seulement palier les situations de retard mais aussi encourager les formations d'avenir, professionnellement porteuses et attractives sur le secteur océan indien.

Dans ce contexte, la réforme des collèges a été une erreur lourde de conséquences sur notre département. En dénigrant les parcours d'excellence que nous plébiscitons pour la population scolaire publique, elle a envoyé tant d'élèves et de familles vers l'enseignement privé qui ne sait où placer les élèves. La peur du nivellement par le bas dans l'Education devient un vecteur d'une puissance insoupçonnée pour les parents si désireux d'offrir le meilleur à leurs enfants. Après la catastrophique réforme du bac pro 3 ans, encore une année de formation perdue pour nos élèves réunionnais (2 ans au lieu de 4 ans en 2009), le projet actuel de réforme de la voie professionnelle est une menace pour l'avenir et les qualifications locales de nos jeunes si attendues et nécessaire sur le marché du travail déjà fragile. Ce constat est d'autant plus grave que la voie professionnelle que le SNALC défend représente un secteur attractif et demandé par nos jeunes.

C'est pour tout ceci qu'il faut que les collectivités, tous les acteurs de la société civile agissent ensemble pour contrer la violence qui entache la réputation des établissements scolaires publics. Les menaces sur le paritarisme, donc sur le dialogue social, sont réelles et se ressentent de plus en plus. Parallèlement, des situations de souffrance au travail se développent avec des cas d'abus de pouvoir qui impactent les personnels et notamment les plus précaires (AED), le non respect du vote du CA et de la CP qui prive les élus des personnels, des parents et des élèves de leur droit et met dans l'illégalité tant de décisions prises au long de l'année. Les atteintes aux droits les plus élémentaires d'expression des élus, les situations de coercition sont autant de constats qui ne servent pas notre métier, créent une ambiance néfaste au travail, que nous ne devons pas accepter.